
LIVRET D'ACCUEIL

Le Rosier Blanc



Maison d'Accueil Spécialisée

(Mise à jour de Février 2013)

Un lieu de vie où l'on valorise
le bien être de la personne,
et son évolution permanente...



dans un site reposant



où l'on pratique des activités artistiques,



mais aussi culturelles,



thérapeutiques



et sportives ;

où l'on concilie vie en collectivité...



...et intimité.





PRESENTATION

D'une capacité totale de 57 places, dont une étant consacrée à l'Accueil Temporaire, l'établissement Le Rosier Blanc s'est transformé en Maison d'Accueil Spécialisée en Juillet 2003.

Les personnes accueillies sont des adultes en situation de très grande dépendance pour tous les actes de la vie quotidienne et qui ne disposent pas d'un minimum d'autonomie.

Cet établissement relève de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées et de la Circulaire 62 A.S. du 28 décembre 1978 relative à la Loi N° 75-534 d'orientation en faveur des personnes handicapées, rénovée et promulguée par la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002.



Situé au sud du département de la Loire, dans la communauté de communes des Monts du Pilat, le village de Saint Sauveur en Rue est à 750 m d'altitude, au pied d'une région montagneuse et boisée, dans le Parc Régional du Pilat, à 28 km de Saint Etienne, 75 km de Lyon, 20 km d'Annonay et 30 km de la Vallée du Rhône.

Cette situation géographique lui donne l'atout d'être limitrophe avec les départements de l'Ardèche, de l'Isère, du Rhône et de la Haute-Loire.

M.A.S. LE ROSIER BLANC

4, PLACE DU 11 NOVEMBRE

42220 SAINT SAUVEUR EN RUE



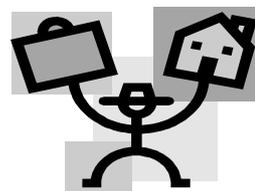
TEL. 04 77 39 20 36 - FAX. 04 77 39 23 69

E. Mail : le.rosier.blanc@wanadoo.fr

Site internet : www.le-rosier-blanc.fr

Président : Jean BOIRON

Directeur : Philippe COL-EYRAUD



FINALITE

La Maison d'Accueil Spécialisée du Rosier Blanc est un lieu de vie réparti en 5 unités destinées à assurer :

- ✓ Les besoins courants de la vie quotidienne (hébergement, toilette, alimentation),
- ✓ La surveillance médicale, la poursuite des traitements et de la rééducation, les soins nécessités par l'état de nos résidents,
- ✓ L'aide et l'assistance constante qu'entraîne la perte de l'autonomie de ces personnes,
- ✓ Des activités de vie sociale, en particulier socio-éducatives et d'animation, destinées, entre autre, à préserver et améliorer les acquis, prévenir les régressions cognitives et, plus largement, à assurer du confort et du bien-être.

LA VIE QUOTIDIENNE

L'architecture de la structure permet aujourd'hui de préserver l'intimité de chacun tout en considérant la réalité de la vie collective, de créer un cadre de vie agréable et adapté aux difficultés des personnes accueillies.



Les unités de vie sont organisées en 5 groupes, en privilégiant des espaces propres à chacun et sécurisants.

Nous disposons également de lieux bien définis pour aider nos résidents à se repérer dans l'espace et dans le temps. Ceux-ci leurs sont accessibles lors de moments choisis dans le cadre de la mise en œuvre de leur Projet Personnalisé (l'atelier d'animation, la salle de stimulation sensorielle, le bassin thérapeutique,...).

Dés lors, les groupes sont constitués en privilégiant la diversité des comportements et des handicaps de chacun, en respectant certains critères comme le maintien d'une cohésion collective, la sécurité, l'architecture des locaux, ainsi que les fréquences des sorties en famille.

L'objectif premier est orienté sur la qualité de l'accueil et l'ouverture sur le monde extérieur.



MODALITES D'ACCUEIL

L'orientation en Maison d'Accueil Spécialisée relève de la compétence de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

A l'admission, il est nécessaire de :

- ✓ Etre âgé de 20 ans révolus,
- ✓ Disposer d'une orientation établie par décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (à joindre obligatoirement avec le dossier d'admission, lui-même constitué d'un volet socio-éducatif d'une part, et d'un volet médical d'autre part),
- ✓ Etre atteint d'une déficience ou d'un ensemble de déficiences somatiques ou intellectuelles graves, ne permettant pas d'effectuer seul les actes essentiels de l'existence,
- ✓ De ne pas présenter de troubles psychiatriques prédominants nécessitant un traitement actif.



FRAIS DE SEJOUR

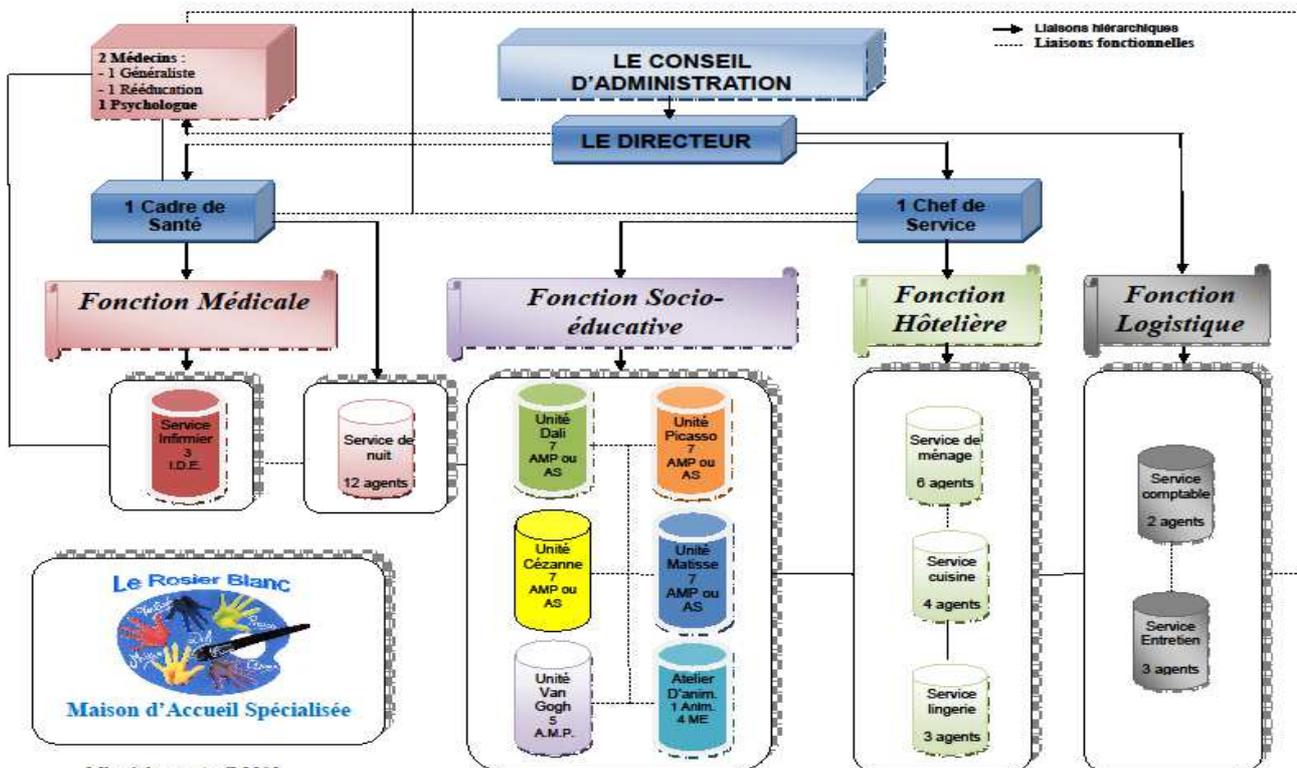
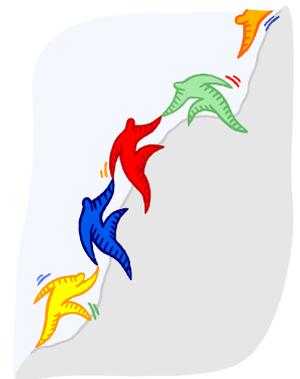
La prise en charge financière est assurée par un prix de journée forfaitaire accordée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le forfait journalier Hospitalier reste à la charge du résidant.

Il peut éventuellement être pris en charge par la mutuelle du résidant ou par la Couverture Maladie Universelle (C.M.U.).

LE PERSONNEL

L'encadrement est constitué d'une équipe pluridisciplinaire représentant 63 ETP, répartie en 8 services.



Une équipe de professionnels, afin de permettre d'atténuer la souffrance, et de vivre dignement dans un souci d'ouverture sur l'extérieur...

La Maison d'Accueil Spécialisée Le Rosier Blanc dispose de :

57 places en internat

I. Conditions administratives et financières de l'accompagnement :

✓ Conditions administratives :

- ↳ Personnes Adultes handicapées ou polyhandicapées de plus de 20 ans
- ↳ Handicap psychique, et / ou moteur conduisant à une grande dépendance
- ↳ Personnes souffrant de maladies évolutives invalidantes ou accidentées de la vie
- ↳ Orientation de la M.L.A. indispensable
- ↳ Accueil permanent sur du long terme
- ↳ Accueil temporaire

✓ Conditions financières

- ↳ Prise en charge du prix de journée par l'Assurance Maladie
- ↳ Le Forfait Journalier Hospitalier reste à la charge de la personne

II. Accueil, intégration et suivi des résidents :

- ↳ Accueil dans 5 unités de vie en chambre individuelle pour la plupart (max. 2 pers.)
- ↳ Projet de l'établissement proposant aux personnes accueillies :
 - ◊ *Un projet personnalisé prenant en compte les potentialités de chaque personne, avec un accompagnement intégrant tous les aspects de la vie :*
 - Aide et soutien dans les actes de la vie quotidienne
 - Soins médicaux et paramédicaux
 - Accompagnement social et de loisirs : animations et sorties extérieures (Piscine, Equitation, spectacles etc...); balnéothérapie, activités d'expression et de loisirs, théâtre, musicothérapie, soins du corps.
 - ◊ *Accompagnement assuré par une équipe pluridisciplinaire*
- ↳ Conseil de la vie sociale, associant les familles et les résidents

Visite de l'établissement possible en prenant contact au

04 77 39 20 36